



R.C Fédération Française de judo

Par **PATRICKIN**, le **19/07/2018** à **15:40**

Je suis président d'un petit club de judo et la FFJDA veut m'imposer la R.C collective de la fédération sans distinguer le prix de la licence sportive et le prix individuel de la RC collective comme le spécifie l'art R 326-1 et sans me laisser le choix de prendre ma R.C personnelle.
Que puis répondre
Merci pour votre aide.
Cordialement